

Proville Infos

Avril 2016 - N° 52

Bulletin municipal de la commune de Proville
www.proville.fr

Edito



Chères Provilloises, chers Provillois,

Lors de sa réunion du 22 mars dernier, le conseil municipal a voté (18 pour : majorité, 4 abstentions : opposition) le compte administratif de l'exercice 2015 et le budget primitif pour 2016 (18 pour : majorité, 4 contre : opposition).

Les tenants et aboutissants de ces budgets sont développés dans le corps de ce bulletin.

On peut cependant, dès à présent, retenir que, malgré la baisse des dotations d'Etat et la raréfaction des subventions, la commune a renoué avec une politique ambitieuse d'investissements sans augmenter les taux d'imposition et sans réduire la qualité des services.

Ce sont là autant de signes indiscutables d'une gestion saine et prudente qui est la « marque de fabrique » de la majorité municipale depuis 21 ans.

Au moment où j'écris ces lignes, Bruxelles après Paris, tente de se remettre de l'horreur que des fous furieux viennent de lui faire subir.

Face à de tels comportements inhumains, comme face aux situations difficiles engendrées par la crise économique, une valeur essentielle, qui figure sur le fronton de notre maison commune, devrait naturellement s'imposer à tous les démocrates : **la Fraternité !**

Ensemble, faisons ce rêve !

Cordialement

Votre Maire
Daniel DELWARDE

ECOLE CHARLES DE GAULLE



Par courrier daté du 24 février dernier, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale nous a informés de sa décision de procéder à la fermeture d'un poste (« suppression d'une classe ») à l'Ecole Charles de Gaulle, en précisant toutefois qu'une nouvelle étude de la carte scolaire sera effectuée fin août s'appuyant sur l'évolution des inscriptions.

Nous ne pouvons que regretter une telle mesure et nous l'avons fait savoir à qui de droit.

L'« équité » et la « transparence » prônées par le ministère de l'Education Nationale en ce domaine ne tiennent visiblement pas compte des efforts soutenus et remarquables développés par la municipalité depuis près de 20 ans.

Les représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont souhaité sensibiliser les parents provillois (voir page 2) à cette décision injuste qui ne peut qu'être préjudiciable à la scolarité de nos enfants. Avec eux, **incitons les nouveaux parents à inscrire leurs enfants (à partir de 2 ans) dès maintenant pour la rentrée 2016 !**

Proville Nature et

Dynamisme



Jean-Luc VALEIN
Adjoint à la
culture
et aux écoles

CULTURE - ECOLE

• Ecole Charles de Gaulle •

SAUVEZ L'EFFECTIF DE L'ECOLE :

Un enseignant en moins, c'est plus d'élèves par classe!

Nous sommes actuellement menacés d'une suppression d'1 poste d'enseignant.

Il faut donc lutter TOUS ENSEMBLE pour conserver un niveau scolaire de qualité !



Sensibilisons tous les parents de Proville et des alentours ayant des enfants nés en 2014 (ou plus) à inscrire dès aujourd'hui leurs enfants, même si leur rentrée scolaire est prévue courant 2016-2017 pour minimum 2 raisons :

-ils seront certains d'avoir une place

-ces derniers seront comptabilisés dans l'effectif 2016-2017 !!! Nous échapperons ainsi à la suppression de ce poste.

Nous ne pouvons pas être insensibles à cette menace. Nous comptons sur vous tous.

DIFFUSONS, PROPAGEONS cette information à tous les parents autour de nous susceptibles d'inscrire un enfant pour l'année scolaire 2016-2017.

Il faut les inscrire MAINTENANT !!!

Les parents d'élèves

Clément Lourdault, futur champion de scrabble ?

C'est en classe que le jeune Provillois Clément Lourdault, élève de CM2 à l'école Charles de Gaulle, a découvert le scrabble duplicate, une variante du jeu classique, dont il est devenu adepte. Après avoir brillamment passé les étapes locales et régionales, Clément a été sélectionné pour participer à la finale nationale du Concours de Scrabble scolaire qui aura lieu en juin prochain à Paris.

Souhaitons-lui bonne chance !



Inscriptions à l'école (dès 2 ans)

Les parents sont invités à prendre rendez-vous au 03.27.81.45.25 le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, ou le mercredi et vendredi matin. Merci de vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

• AGENDA •



Mercredi 18 mai - 15 h - à partir de 7 ans Le moulin à histoires de et par Cécile Pérus, conteuse

- . Placer le moulin dans un lieu chaleureux
- . Rassembler quelques paires d'oreilles
- . Réaliser 3 tours de manivelle dans le double sens des mots
- . Formuler une idée colorée pour l'ouverture du tiroir
- . Laisser les contes, comptines, histoires et devinettes se répandre... et vous surprendre !



Samedi 4 juin à la médiathèque à partir de 9h30 ATELIERS FAMILIAUX POUR ADULTES ET ENFANTS DE MOINS DE 7 ANS

Un atelier de « PERCUSSIONS CORPORELLES », unique en son genre pour développer en famille le sens du rythme, la coordination et la mémoire. Les mains tapent sur les cuisses, le torse, les pieds frappent le sol, les doigts claquent entre eux. Thierry BLUY vous propose un stage d'initiation et de découverte. Venez nombreux, c'est un moment convivial, amusant, et surtout une expérience familiale unique à vivre. Tenue adéquate : jean et baskets ! INSCRIPTION A LA MEDIATHEQUE AU 03 27 70 74 87



Samedi 18 juin à 10h30 un concert avec le Groupe O' d'Ondine Dispagne à la source du folk

Présélectionné au Tremplin régional du Main Square Festival et en première partie de Renan Luce le 14 juillet 2015 à l'Hippodrome. La musique du Duo O' (Ondine Dispagne accompagné de Thimothée Couteau) est un folk enivrant qui ouvre les portes vers l'autre monde... à mettre entre toutes les bonnes oreilles.

TRAVAUX ET CADRE DE VIE



Thérèse WARGNIES
Adjointe à l'urbanisme
au cadre de vie
au développement
numérique



Philippe PARENT
Conseiller délégué
aux travaux



Lors de sa réunion du 22 mars dernier, dans le cadre du vote du budget primitif, la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux (réfection de trottoirs) dans la rue des Genêts et dans la rue Sampaix.

Les chantiers seront réalisés :

- Pour la rue des Genêts : à partir du 17 mai pour une période d'environ 3 semaines
- Pour la rue Sampaix : à partir du 7 juin pour une période d'environ 5 semaines

Evidemment, des précautions particulières devront être prises tant par les piétons que par les automobilistes pour éviter tout risque d'accident.

Par ailleurs, le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Cambrésis) devrait entreprendre des travaux de réfection d'assainissement indispensables dans la rue Jean Lebas.

Ces travaux étant effectués en chaussée, cette voie sera évidemment fermée à la circulation entre la mi-mai et la fin du mois de juin. Seuls les riverains pourront utiliser, avec beaucoup de précautions, leurs véhicules.

Les travaux à charge de la commune seront, eux, réalisés postérieurement (au mieux lors du dernier trimestre de cette année). **Une information complète sera donnée en son temps.**



Rue des Genêts



Rue Lucien Sampaix



Rue Jean Lebas



Jean-Michel DOLACINSKI
Adjoint aux finances
au développement
économique et
au restaurant scolaire

Budget 2016 - Pas d'augmentation d'impôts et des investissements malgré tout

Le budget primitif de 2016 s'équilibre à 3 873 726 € en section de fonctionnement et à 1 961 678 € en section d'investissement.

Comme l'indique monsieur le maire dans son éditorial, le budget de 2016 renoue avec l'investissement ; à ce titre, figurent au budget :

- 181 763 €, afin de doter nos services administratifs, techniques, culturels et sociaux de l'outillage et du matériel leur permettant de mener à bien leurs missions.

- 820 940 €, affectés aux travaux de réparation des trottoirs des rues Lucien Sampaix et des Genêts, ainsi qu'au réaménagement complet de la rue Jean Lebas.

Et ceci, malgré la baisse des dotations de l'Etat et les contraintes qui nous sont imposées par l'Etat (rythmes scolaires et mises aux normes diverses....) !

L'effort d'équipement important consenti par la commune a été rendu néanmoins possible grâce aux efforts accom-

plis en matière d'encadrement des dépenses de fonctionnement. L'excédent dégagé à ce titre, conforté par les économies réalisées antérieurement, permet d'abonder la section d'investissement d'un montant de 879 200 €.

De même, la pause relative des dépenses d'équipement que la commune s'est imposée ces 2 dernières années, eu égard aux incertitudes conjoncturelles et financières, permet aujourd'hui de repartir de l'avant.

Les besoins de financement relatifs à ces dépenses sont couverts pour moitié par l'autofinancement : 959 200 € ont été dégagés au profit de la section d'investissement afin de faire face au remboursement du capital de la dette et aux nouveaux investissements, soit, après remboursement de l'annuité en capital un autofinancement net disponible de 520 804 €.

L'autre moitié sera couverte par l'emprunt. Recours à l'emprunt estimé judicieux, eu égard à l'extrême fai-

blesse actuelle des taux d'intérêt et rendu possible par le profil favorable de notre dette qui verra d'importants emprunts arriver à échéance en 2018, 2019 et 2020.

Parallèlement des demandes de subventions ont été déposées qui permettront de soulager en partie l'effort de la commune.

Cette politique active d'investissement :

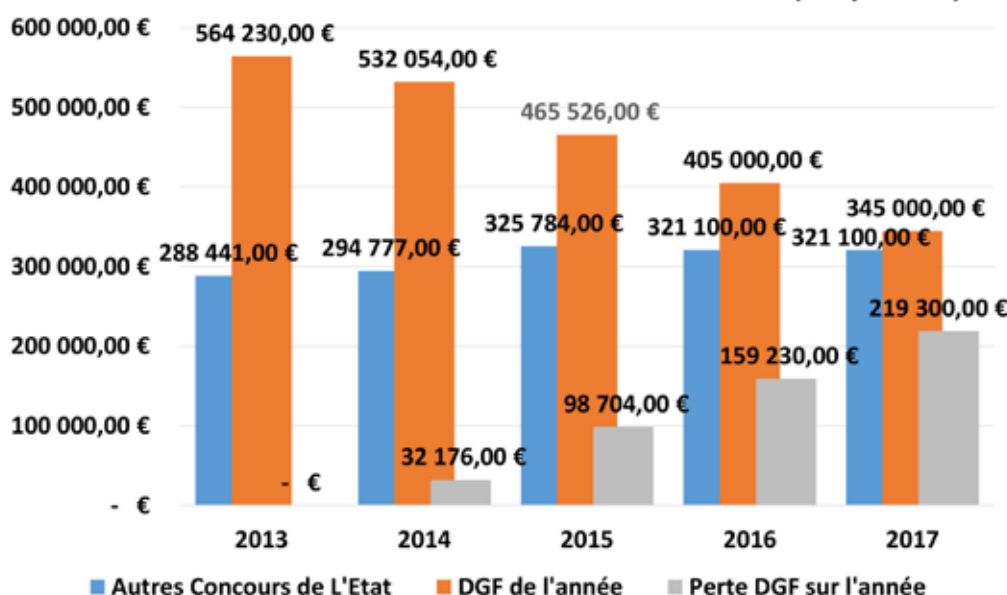
- **n'entame que marginalement nos « fondamentaux » financiers**, et en particulier notre taux d'endettement (annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement) qui passera provisoirement de 13,95% à 15,1% pour fléchir au cours des années suivantes, taux demeurant dans les limites du raisonnable.

- **et s'est inscrite sans recours à une augmentation de la pression fiscale. Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière communale demeurent inchangés depuis 2006.** Les contribuables provillois, du fait de la commune, n'auront ainsi à subir que la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives applicable à toutes les collectivités locales de France, fixée cette année par l'Etat à 1%.

Les engagements de la commune, même s'ils paraissent ambitieux, ne heurtent en rien le principe de prudence dont elle a toujours fait preuve depuis 1995.

C'est dans cette logique, que la baisse de la dotation globale de fonctionnement attendue pour 2017 a fait l'objet dès cette année d'une provision de 73 000 € et que des crédits d'un montant total de 142 000 € ont été prévus dans

Concours financiers de l'Etat (Chapitre 74)

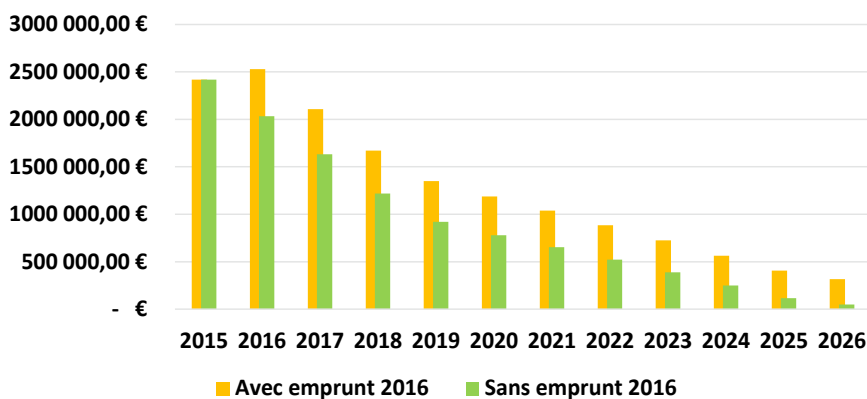


l'éventualité de dépenses imprévues.

A noter que le montant global des subventions aux associations a été maintenu au même niveau que l'année précédente (80 000 €).

En dépit d'un contexte difficile, le budget 2016, à la fois ambitieux et prudent, permettra de préserver la qualité des services rendus à la population et de continuer de doter la commune d'infrastructures de qualité dans un cadre de vie agréable.

Profil de la dette avec et sans nouvel emprunt



Pourquoi allez-vous payer plus d'impôts locaux alors que les taux communaux n'augmentent pas ?

Lors de sa réunion du 22 mars 2016, le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) qui sont ainsi inchangés depuis 2006.

Seule l'augmentation des bases (1 %) décidée par l'Etat pour toutes les communes de France impactera donc les impôts recouverts au bénéfice de PROVILLE.

Les choses auraient pu en rester là, sauf que...

SAUF QUE le conseil départemental, en grande difficulté financière, a décidé d'augmenter le taux de la **taxe foncière** des propriétés bâties perçue à son profit de **25 %**

SAUF QUE la **communauté d'agglomération de Cambrai** a, elle aussi, décidé de lever la **taxe foncière des propriétés bâties** à son profit. Elle a donc instauré (votes des 29/3/2016 et 11/4/2016) un taux de **2,70 %** qui va représenter pour notre commune une **augmentation de 12,29 %** ($2,70 \% \times 100 = 12,29 \%$).
21,97 %

Ainsi un propriétaire provillois qui paye pour une maison une taxe foncière au profit de la commune de 1 000 € verra-t-il figurer sur son avis d'imposition une somme supplémentaire de 1 000 € x 12,29 % = 122,90 € pour le compte de la communauté d'agglomération de Cambrai.

Tant le maire, **DANIEL DELWARDE**, qui a fait au président de la communauté d'agglomération des propositions d'économies qui auraient pu permettre d'éviter cette augmentation d'impôt, que **CAPUCINE TIMAL**, ADJOINTE AU MAIRE, ont voté **CONTRE** cette taxe nouvelle.

Monsieur **FRANCOIS DURIEZ**, CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION A PROVILLE et conseiller communautaire a voté **POUR** l'instauration de cette taxe amenant cette augmentation d'impôts.



Daniel WOUTISSETH
Conseiller délégué
Réserve Naturelle Régionale
de l'Escaut rivière
Canal de Saint-Quentin
Toutes problématiques
liées à l'eau

• Retour sur un hiver trop doux

Au mois de septembre dernier, une coupe de dégagement, sous l'emprise de la servitude de ligne électrique, a été effectuée par les élèves du lycée agricole de Bavay pour le compte du Conservatoire des Espaces Naturels.

Plus de cinquante stères ont ainsi été mis à disposition de la commune aux fins de revente au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

Malheureusement, compte tenu des conditions climatiques douces de cet hiver, le service des espaces verts n'a pas réussi à sortir le bois dans de bonnes conditions. En effet, faute d'une longue période de gel qui aurait



pu durcir le sol de la zone humide, le terrain n'était pas suffisamment praticable pour y accéder avec un matériel adapté.

Une vingtaine de stères seulement ont pu être sortis.

De ce fait, les livraisons ont été effectuées dans l'ordre de la liste des personnes inscrites. Pour mémoire, les conditions de vente n'ont pas changé par rapport à la saison précédente : livraison de 2 stères en 1 ml de long par foyer provillois à 50 € le tout.

Dès que le sol sera en état de pouvoir supporter un mini-tracteur avec une remorque, le bois restant sera sorti puis livré progressivement.



• L'Escaut rivière

Suite à plusieurs coups de vent qui se sont produits cet hiver, quelques gros arbres se sont couchés en travers du lit de la rivière en se posant parfois sur la berge opposée.

Le service « espaces verts » a commencé à intervenir aux fins de libérer le passage de l'eau et de faciliter l'évacuation des embâcles.

Si ce travail s'avérait trop risqué pour le personnel municipal, l'intervention d'une entreprise spécialisée serait requise en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Au fil du temps les services municipaux sont de plus en plus à même d'assurer ce type d'intervention, en particulier grâce à la dotation en matériels spécifiques dont l'achat est subventionné par l'Agence de l'Eau.

• Nettoyage du fossé digue du canal



Le long des habitations de la digue du canal, un gros nettoyage du fossé est en cours, il sera terminé pour la fin du mois de juin.

ASSOCIATIONS



Guy COQUELLE
Adjoint aux associations et à la communication

SPORT

ADP Pétanque, allez les rejoindre le mardi ou le vendredi !



Le nouveau terrain de pétanque récemment installé à proximité du stade Jean Vincent n'a pas tardé à susciter des vocations. Un petit groupe, passionné de pétanque s'est ainsi constitué en association : ADP Pétanque s'entraîne chaque mardi et chaque vendredi à partir de 18 heures. La vocation de cette nouvelle association est avant tout conviviale. Tous les amateurs de ce sport/détente sont donc invités à les rejoindre pour s'initier ou se perfectionner. Bien entendu, le boulo-drome reste en libre accès en dehors de ces heures d'entraînement ou de compétition. Bienvenue à cette nouvelle association provilloise. Pour tous renseignements appeler au 06-50-93-18-22.

ACTIVITÉS DIVERSES

Croisière au large de la Norvège

Le comité des fêtes organise en juin 2017 une croisière au large de la Norvège.

Les fiches d'inscription seront à retirer en mairie entre le 9/5 et le 17/6/2016.

Nombre de places limité.



FOOTBALL Proville accueille les finales de la Coupe du Cambrésis

Les 11 et 12 juin 2016 se dérouleront sur notre stade Jean-Vincent les finales de la Coupe du Cambrésis. Sur trois demi-journées s'affronteront 14 équipes, des jeunes de 11 ans (U11) aux seniors, qui désigneront 7 vainqueurs.

Un week-end sportif et convivial à inscrire dans vos agendas !



18 - 19 juin 2016
Centre sportif Alain Colas - Proville

PROVILLE MONDIAL U13
INTERNATIONAL BASKETBALL

Tombola - restauration sur place
ENTRÉE GRATUITE

USA	Collège Prospects Of America - USA	FIKED ELITE BASKET
LETTONIE	Keizars VEF Riga - LETTONIE	PROVILLE BASKET
PAYS BAS	CBA Amsterdam - PAYS BAS	SOM BOULOGNE
POLOGNE	Gdansk SK - POLOGNE	NANTERRE 92

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES

Tribute Festival - Version 2 - Attention Rock 100%

C'est reparti ! Après le succès de la première édition, nos rockers d'Assoskor remettent ça. Plus rock que jamais, vous allez redécouvrir vos classiques !

Voici l'affiche, version 2016 : THIN LIZZY by Planet Lizzy / MOTORHEAD by No Class / RAMMSTEIN by Sonnenschein... Alors, convaincus ?

Rendez-vous donc le samedi 07 mai à la salle St Exupéry, à partir de 18 h 30.

Les pré-ventes sont disponibles à :
- PROVILLE -> Friterie «Chez Yann» - CAMBRAI -> Accromusic - VALENCIENNES -> Musikland et -> Stars Images.



FÊTES ET CEREMONIES



Christophe BELOT
Conseiller délégué
aux fêtes et cérémonies

> Retrouvez le calendrier des manifestations
sur [www.proville.fr / Associations / Fêtes](http://www.proville.fr/Associations/Fetes)

Quatrième week-end de mai,
Retrouvons la tradition avec la ducasse à Proville !
Une belle occasion pour savourer entre amis ou en famille
la première festivité de l'année.
L'équipe municipale et le comité des fêtes se joignent à moi
pour vous souhaiter une très bonne fête à Proville.

PROVILLE en fête

Lundi 23 mai

1 Ticket gratuit,
pour les enfants
de Proville
nés après 2004

à retirer en mairie
avant le 20 mai
muni du livret
de famille

Le week-end
des 21/22/23 mai,
les manèges vous accueillent
sur le parking poids lourds
à côté du cimetière.



Samedi 21 mai

PROVILLE BASKET

Equipe des Poussins 2

au centre sportif A. Colas - 15h30
Proville Basket rencontre Fourmies

Dimanche 22 mai

FOOTBALL

au stade Jean VINCENT - 15 h
FCP Proville seniors A rencontre Bouchain

CONCERTS

11 h devant l'espace Saint-Exupéry avec
l'Harmonie municipale dirigée par Céline Hollin
Concert gratuit (en cas de pluie le concert sera donné
dans l'espace Saint-Exupéry)

16 h à l'espace Saint-Exupéry avec la chorale
"La Clef des chants" dirigée par Linda Wiar
Concert gratuit

BROCANTES

Les dimanches 15 et 22 mai

Brocantes organisées par
le comité des fêtes
1 € le mètre linéaire
minimum 4 mètres
Installation des stands à partir de 7h30
Rendez-vous à partir de 6h30 dans le hall
du centre sportif A. Colas pour la remise
des numéros d'emplacement et
pour l'encaissement. Renseignements au
06 18 78 46 54 - 06 15 64 25 33
Restauration et buvette sur place